



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2017-49

Objet : Délibération portant approbation des actions communautaires 2018 en matière de développement durable.

Conseillers en exercice	30	Pour	29
Conseillers présents	24	Contre	0
Quorum	16		
Conseillers représentés	5	L'an 2017, le 12 décembre à 20h, les conseillers communautaires de la	
Suffrages exprimés	29	Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement	
		convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Bonnetan, sous la	
		présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE	
Date de convocation	01/XII/2017		
Date d'affichage	01/XII/2017		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Alain BARGUE**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Sallebœuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux	X	
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac		Jean-Pierre SOUBIE
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Françoise IMMER	Pompignac		Denis LOPEZ
Alain LAFONTANA	Bonnetan	X	
Evelyne LAVIE	Sallebœuf	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux		Marc GIZARD
Florent LODDO	Pompignac		Gérard POISBELAUD
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Salleboeuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Affiché, le 14 DEC. 2017

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20171214-2017-49-DE
Date de réception préfecture : 14/12/2017

N° 2017-49

Objet : Délibération portant approbation des actions communautaires 2018 en matière de développement durable

Vu les statuts de la Communauté de communes

Vu les travaux de la Commission compétente

Vu l'avis du Bureau

Rapport de présentation :

La commission « environnement, développement durable et mutualisation » de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" propose de reconduire pour 2018 quelques actions phares à forte portée pédagogique.

1. L'opération « Grand nettoyage de printemps intercommunal (GNPI) » qui se déroulera le samedi 24 mars 2018 avec des étapes « pesée des déchets » devant chaque mairie du territoire ou en déchèterie. Un verre de l'amitié sera organisé dès l'arrivée des participants au Domaine de la Fraysse. Un repas suivra, comme l'an dernier. La recherche de nouveaux sponsors est en cours.
2. La communauté de communes engage des projets en partenariat avec l'UFCV :
 - a. Elle soutient le dispositif « grand public – découverte des espaces naturels et de la biodiversité » qui se déroule sous l'égide de l'UFCV et du Conseil départemental de la Gironde. L'engagement financier pour la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" serait de 820 €. Une dizaine d'actions se dérouleraient autour de sentiers découverts, des balades contées, mais aussi de la faune, de la flore, des insectes et du monde nocturne... tout au long de l'année pour des groupes d'une vingtaine de personnes.
 - b. La Communauté de communes engage le projet « Actions, sensibilisation et protection des chiroptères ». Ce projet a été étudié par la commission du Conseil Départemental le 27 novembre. La Communauté de communes n'a donc pas encore le retour. L'engagement financier de la communauté de communes, si celui-ci est validé par le département, sera de 700 €.
 - c. Le projet sur la « Gestion et valorisation des prairies sèches et des orchidées » a été refusé pour 2018 par le Conseil Départemental. Il pourra être présenté à nouveau en 2019.
3. Les opérations de collectes éco-responsables et solidaires généralisées :
 - a. Des bouchons en liège. La collecte, à l'initiative de l'association « Agir cancer Gironde », est généralisée dans les mairies et à la Communauté de communes au profit de l'Institut Bergonié. Depuis 2011, la collecte sur notre territoire a permis d'accroître considérablement la collecte girondine (En 2016 l'association a collecté 50 tonnes de bouchons et versé 20 000 euros à Bergonié. En 11 ans, 143 000 euros ont été reversés à l'Institut pour soutenir la recherche contre le cancer). Depuis trois ans, ce sont près de 250 kg de bouchons qui sont acheminés chaque mois, depuis notre territoire au local de l'association.

- b. Des bouchons en plastique avec l'association « Les bouchons d'amour ». Les fonds issus de la revente pour recyclage permettent d'améliorer les conditions de vie des personnes souffrant de handicap.
 - c. Des stylos usagés dans le cadre de l'opération lancée par « BIC et TerraCycle ». La collecte des instruments d'écriture usagés se fait dans les écoles et mairies. Les fonds générés par le recyclage sont reversés à l'association Les Clowns Stéthoscopes. Collecte en 2016 : 123 kg de stylos recyclés et 258 euros versés à l'association qui œuvre à l'Hôpital des enfants du CHU de Bordeaux. A ce jour, sur l'année 2017, nous avons expédié 100,7 kg de stylos à recycler.
 - d. Des brosses à dents usagées et tubes de dentifrice vides : collecte dans les mairies et pharmacies partenaires sur le territoire. Ces déchets sont expédiés à TerraCycle pour qu'ils soient recyclés. Cette opération vise à réduire la pollution des emballages plastiques. Il vaut mieux offrir une deuxième vie à ces déchets plutôt que de les expédier en site d'enfouissement.
 - e. A l'instar de la ville de Bordeaux, la commission propose de lancer en 2018 une nouvelle opération pour lutter contre la pollution des mégots. La communauté de communes pourrait acheter un lot important de cendriers pour les 8 communes et le siège de la cdc, avec slogan sur autocollant (ex. « Les Coteaux Bordelais recyclent vos mégots » + logo de la cdc). Une grande campagne de sensibilisation (via le magazine communautaire, le site de la cdc et la page Facebook + les supports de communication municipaux) pourrait être lancée au moment de l'installation des cendriers sur le territoire de la cdc. Pour aller au bout de notre démarche, les mégots pourraient être expédiés à TerraCycle, seule entreprise à ce jour à les recycler. Il faudrait acheter 1 boîte de collecte par commune et 1 pour le siège de la communauté de communes.
4. La Commission se propose d'être le lieu de coordination de la réflexion des élus municipaux :
- a. En vue d'adhérer à Airaq - Atmo Aquitaine (surveillance de la qualité de l'air)
 - b. En vue d'une meilleure appréhension de l'éclairage public en nuit profonde (plusieurs communes ont candidaté au concours « Village étoilé » lancé par l'ANPCEN)
 - c. En vue d'améliorer les liaisons douces entre les communes

Après avoir entendu l'exposé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité :

1. De valider les actions communautaires 2018 proposées par la commission « Environnement et développement durable ».
2. Le Président déposera dans le cadre de sa délégation les dossiers de subvention, lancera les consultations nécessaires et signera les marchés.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 12 décembre 2017

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20171214-2017-49-DE
Date de réception préfecture : 14/12/2017